

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE**

Objet : Alignement du Chemin rural du Gazet avec la propriété appartenant à Mesdames LAPEYRE Claude et Emmanuelle, section AM N° de parcelle 107.

N/Réf. : AR2026/042

Le Maire d'OLEMPS,

VU la demande en date du 18 mars 2026 par laquelle Cyril TEYSSERE, Géomètre expert au 87 Rue Béteille - 12000 RODEZ demande l'alignement du Chemin rural du Gazet avec la propriété appartenant à Mesdames LAPEYRE Claude et Emmanuelle, section AM N° de parcelle 107

VU le Code de la voirie routière,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'état des lieux,

ARRETE

Article 1 : L'alignement du Chemin rural du Gazet avec la propriété appartenant à Mesdames LAPEYRE Claude et Emmanuelle, section AM N° de parcelle 107 est défini comme indiqué sur le plan en annexe.

Article 2 : Responsabilité Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 3 : Formalité d'urbanisme. Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévu par le code de l'urbanisme et notamment dans ses articles L421-1 et suivants ou d'obtenir l'autorisation de clôture prévue aux articles L441-1 et suivants du code de l'urbanisme.

Article 4 : Validité et renouvellement de l'arrêté Le présent arrêté devra être utilisé dans un délai d'un an à compter du jour de sa délivrance et dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait pendant cette période. Au-delà de cette période, une nouvelle demande devra être effectuée.

Fait à Olemps, le 1er avril 2026

Le Maire,


Danièle KAYA-VAUR

Plan de délimitation de la Propriété de la Personne Publique

Chemin rural du Gazet

Références cadastrales :
Section AM n°107 "camp bas"

Echelle: 1/250

Levé géoréférencé Lambert CC44, projection conique conforme
Système Altimétrique RAF 09

Indice	Intervention	Edition
A	Terrain du 27/02/2026	11/03/2026
Dossier : 18034-AM107		

Tableau de coordonnées		
Points	X	Y
236	1665483.82	3236944.82
250	1665485.50	3237007.80
338	1665614.45	3236939.76
339	1665550.40	3236942.21
340	1665483.70	3236944.28
806	1665471.63	3236909.82
813	1665479.26	3236945.02

